

25 avril 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE ARES

(Eurolist)

Par courrier du 23 avril 2007, la société anonyme Assya Capital (101, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris), contrôlée par M. Thierry Leyne, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 avril 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, les seuils de 15% des droits de vote et de 20% du capital de la société GROUPE ARES et détenir 2 633 159 actions GROUPE ARES représentant autant de droits de vote, soit 22,21% du capital et 19,75% des droits de vote de cette société (1).

Le déclarant a précisé avoir cédé l'intégralité des bons de souscription d'actions qu'il détenait (2).

(1) Sur la base d'un capital composé de 11 856 806 actions représentant 13 334 582 droits de vote.

(2) Cf. prospectus ayant reçu le visa n° 06-408 en date du 14 novembre 2006.